



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT FERME D'UTILISATEURS (GFU).	Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 32 Votants : 36 Délib. n°5- 01/03/2023
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorienes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de William BURGHOFFER.

Date de la convocation : le mercredi 22 février 2023

Présents : AYMERICH Claude (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), DRAGUÉ Céline (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PETIT Vivien (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : LAFFORGUE Guy (T), LECOINNET Jean-Philippe (T),

Absents ayant donné pouvoir : BAPTISTE Florence (T) à OLIVE Robert (T), BONMARTEL Jonathan (T) à BIANCHINI Marc (T), PARRILLA Jérôme à METLAINE Naïma (T), VIDAL Sylvie (T) à BURGHOFFER William (T).

PETIT Vivien a été nommé secrétaire de séance.

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/03/2023 066-246600445-20230301-DE_004_2023-DE

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que le Conseil Départemental des P-O, en charge du déploiement du très haut débit via le Réseau « Numérique 66 », a délibéré pour constituer un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU) composé de tous les organismes concourant à une mission de service public sur le Département.

CONSIDERANT la proposition du Département relative au projet de convention afin de créer et rejoindre un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU). Il s'agit d'un réseau dédié aux acteurs publics visant à optimiser les ressources informatiques avec des échanges de données, de partager et centraliser les ressources documentaires, les données SIG. Cela doit permettre de réaliser des économies de télécommunication en mutualisant les usages et de contribuer à rendre de meilleurs services aux utilisateurs.

CONSIDERANT l'opportunité d'intégrer le GFU afin de coordonner sur le territoire départemental, les systèmes numériques, les services digitaux et les dispositifs de gestion et de traitement des données, à coût optimal dans une démarche partenariale.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

APPROUVE la constitution d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs avec le Département des PO

APPROUVE les termes de la convention de partenariat à conclure avec le département des PO ci annexée pour intégrer le GFU

AUTORISE le Président à signer la convention selon projet annexé, avec le CD66

AUTORISE le Président à accomplir et signer toutes les formalités afférentes à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,



**Le Président
William BURGHOFFER**